

## Note 04 avril 2023 Projet de l'aménagement de l'A63

### Garantes : Marion Juliot/Marion Thenet

---

La concertation sur le projet de mise à 2x3 voies de l'autoroute A63 en Gironde, a commencé le 30 janvier et se clôt le 30 avril 2023.

Les premiers mois de mission des garantes les ont conduits à réaliser une étude de contexte. Les conclusions de cette étude font apparaître des attentes claires pour comprendre au mieux le projet soumis à la concertation : son historique, les études de trafic sur lesquels il s'appuie, les besoins des territoires auxquels il répond dans un contexte d'évolution de l'offre de mobilité, de hausse des prix des carburants, de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre...

Lors de cette période, en amont de la concertation les garantes ont insisté sur l'importance de la publication de toutes les études dans leur intégralité ainsi que des résumés non techniques sous forme de fiche, afin que le public soit le mieux informé possible et que cette concertation se réalise dans la plus stricte transparence, un des principes de la CNDP.

Après deux mois de concertation, 12 rencontres et plus de 2500 contributions en ligne les attentes du public se confirment et les demandes de complément d'informations sont prégnantes.

Pour rappel :

- Le **bilan carbone** a été publié le 28 février et sa **fiche bilan simplifié gaz à effet de serre** le 23 mars, alors qu'un engagement écrit pour une publication avant le début de la concertation avait été donné (cf. p 69 du dossier de concertation).
- De même pour la **fiche sur l'analyse socio-économique**, cette information manquante est essentielle dans le dossier de concertation pour laquelle la DREAL s'était également engagée à la publier avant le début de la concertation (cf. p 69 du dossier de concertation). Dans la lettre de mission des garantes du 07 mars 2022, il est bien notifié que les objectifs de la concertation préalable doivent permettre aux participants de débattre, entre autres, « des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ».
- La fiche péage n'est à ce jour pas encore publiée.
- Quant à **l'étude de trafic** et les reports que pourraient engendrer les différents scénarios en discussion que nombre de riverains et usagers attendent, seuls le rapport de diagnostic et la méthodologie ont été publiés le 23 mars. Le rapport de modélisation n'a pas fait l'objet d'une publication brute mais uniquement de la publication d'une fiche explicative le 29 mars dernier.

Il est essentiel de souligner que la publication de ces études et de toutes ces fiches, n'ont été sans cesse demandées de la part du public et des garantes, et à moins d'un mois de la fin de la concertation ces études/fiches essentielles doivent être portées à la connaissance des participants.